



Commission permanente du 4 novembre 2019

CONTRATS DÉPARTEMENTAUX DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITÉ COMMUNALE

- **43 669,36 €** : à la commune de Furchhausen pour les travaux de mise aux normes et de rénovation de l'église de la commune.
- **100 000,00 €** : à la commune d'Otterswiller pour la construction d'un groupe scolaire

PROJET DE PLAN LOCAUX D'URBANISME (PLU)

La Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, statuant par délégation, émet un avis favorable aux orientations des projets de Plan Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes d'Ernolsheim-Les-Saverne et Ottersthal.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ DE L'ANNÉE 2019

- **2 500,00 €** : à la commune de Saverne pour l'accompagnement scolaire 2019/2020 par le CSC Ilot du Moulin, en faveur des collèges Les Sources et Poincaré de Saverne.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX COLLEGES PUBLICS POUR LES CLASSES DE DECOUVERTES ET LES SORTIES AU STRUTHOF ET AU MEMORIAL ALSACE MOSELLE

Collège les Sources de Saverne :

- **800,00 €** : pour l'organisation d'un séjour en Allemagne du 20 au 24 mai 2019.
- **471,00 €** : pour la visite au Mémorial de Schirmeck.
- **929,00 €** : pour la visite au Struthof.

Collège Marcel Pagnol de Wasselonne :

- **1 470,00 €** : pour l'organisation d'un voyage à Londres du 2 au 8 juin 2019.
- **1 000,00 €** : pour l'organisation d'un voyage à Sciez du 3 au 7 juin 2019.
- **1 000,00 €** : pour l'organisation d'un voyage en Allemagne du 3 au 7 juin 2019.

ATTRIBUTION DE DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT COMPLÉMENTAIRE AU TITRE DE LA VIABILISATION AUX COLLEGES PUBLICS POUR L'ANNÉE 2019

La dotation de viabilisation couvre les frais de chauffage, d'électricité et d'eau.

- **18 300,00 €** : au Collège Marcel Pagnol à Wasselonne.



AIDE A LA LICENCE SCOLAIRE DES COLLEGES – UNSS

- **378,00 €** : à l'Association sportive du Collège de Dettwiller pour l'aide à la licence sportive scolaire UNSS 2018/2019 (pour 126 licenciés)
- **273,00 €** : à l'association sportive du Collège de Marmoutier pour l'aide à la licence sportive scolaire UNSS 2018/2019 (pour 91 licenciés)
- **471,00 €** : à l'association sportive du Collège Les Sources de Saverne pour l'aide à la licence sportive scolaire (pour 157 licenciés).
- **351,00 €** : à l'association sportive du Collège Poincaré de Saverne pour l'aide à la licence sportive scolaire UNSS 2018/2019 (pour 117 licenciés).

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA CONFERENCE DES FINANCEURS

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation, décide l'attribution de **60 000,00 €** par le Département, gestionnaire des concours de la Conférence des Financeurs, à la Ville de Wasselonne, en lieu et place du CCAS de Wasselonne, pour le projet « Bien vieillir à Wasselonne ».

MOBILISATION DU FONDS SOCIAL EUROPEEN EN VUE D' ACTIONS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

- **123 270,00 €** : à l'association Entraide Emploi de Monswiller pour l'encadrement technique des salariés du chantier d'insertion porté par l'association.

ATTRIBUTION AIDES EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE ET DE LA VALORISATION DU BATI TRADITIONNEL BAS-RHINOIS

- 8 130,14 € : à des particuliers du Canton de Saverne pour l'aide à la rénovation de logements.

MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN EN VUE DE L'IMPLANTATION DU SIEGE DE LA DELEGATION TERRITOIRE D'ACTION OUEST (DTAO) A SAVERNE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation, décide de la mise à disposition du terrain situé rue de l'Artisanat à Saverne, cadastré sous-section 8 n°215 de 74,43 ares, au Département, par la conclusion d'un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans, en vue de l'implantation du siège de la Délégation Territoire d'Action Ouest (DTAO) à Saverne.



REPARTITION DU FONDS DEPARTEMENTAL DE PEREQUATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE 2018

RANGEN	522,66 €
JETTERSWILLER	549,31 €
ZEHNACKER	552,24 €
CRASTATT	556,91 €
KNOERSHEIM	564,01 €
KLEINGOEFT	577,05 €
MAENNOLSHEIM	577,53 €
ALTENHEIM	589,93 €
GOTTENHOUSE	592,09 €
HOHENGOEFT	595,12 €
LITTENHEIM	597,59 €
PRINTZHEIM	598,20 €
THAL-MARMOUTIER	602,33 €
HAEGEN	607,05 €
REINHARDSMUNSTER	608,70 €
ECKARTSWILLER	612,78 €
FURCHHAUSEN	615,12 €
WALDOLWISCHEIM	627,06 €
WESTHOUSE-MARMOUTIER	628,04 €
ZEINHEIM	629,19 €
WOLSCHEIM	637,96 €
COSSWILLER	639,47 €
SAESSOLSHEIM	5 625,00 €
GOTTESHEIM	5 625,00 €
HATTMATT	4 500,00 €
BALBRONN	3 975,00 €
WESTHOFFEN	2 550,00 €
HENGWILLER	2 550,00 €
ROMANSWILLER	2 550,00 €
TRAENHEIM	2 550,00 €
ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE	2 550,00 €



FONDS DE SOUTIEN A LA VIE LOCALE

Fonctionnement :

- **300,00 €** : à l'association Le Bonheur est dans le Pré de Marmoutier pour l'organisation des vendanges en septembre 2019.
- **500,00 €**, à l'association Les Petits Chanteurs de Saverne de Saessolheim pour l'organisation de concerts de fin d'année à Saverne en 2019.
- **800,00 €** : à l'association Cultures et Religions de Saverne pour l'organisation de visites de collégiens du jardin public interreligieux et participation au projet Unesco Paix et Fraternité dans les Balkans.
- **500,00 €** : au Boxe Club de Saverne de Schwenheim pour la participation à diverses compétitions nationales et internationales de boxe en 2019.
- **250,00 €** : à l'Union Nationale des Invalides et Accidentés du travail (UNIAT) pour l'organisation de réunions d'information et acquisition d'une imprimante par la section de Wasselonne.

Investissement :

- **500,00 €** : à l'association des Amis de l'Orgue de Saessolheim pour l'achat de matériel informatique
- **400,00 €** : au Vélo Club de Schwenheim pour l'achat de draisiennes.



Michèle ESCHLIMANN

VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01